

FICHE <b>090.4</b>	ARTISTE <b>OLIVIER ESTOPPEY</b>	BÂTIMENT Prison de La Croisée	TYPE DE PROCÉDURE mandat d'études parallèles sur invitation	JURY (SUITE) Jean-Paul Michel architecte, Groupe Y Architecture & Urbanisme Daniel Schlaepfer artiste Jean Scheurer artiste Nicolas Raboud historien de l'art
	TITRE DE L'ŒUVRE <b>UNE AILE</b> sculpture	LIEU chemin des Pré-Neufs 1 1350 Orbe	JURY PRÉSIDENT DU JURY Michel Rosazza DÉLÉGUÉE CCAC Janine Massard	MEMBRES SUPPLÉANTS Jean-Luc Wacker architecte Bernard Schuppisser
	RÉALISATION 2004	N° BÂTIMENT 175.3351	MEMBRES DU JURY André Vallotton Charles Pequignot représentant utilisateur Sébastien Aeby représentant utilisateur	
		REMARQUES cf. fiche 090.2 pour complément cf. fiche 090.3 pour complément		



---

DESCRIPTION DE L'ŒUVRE

Soit une feuille immense traversée par un peuplier d'Italie (*Populus italica*), l'essence indissociable du paysage de la plaine de l'Orbe où il a été introduit au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle pour tenir le sol et couper le vent.

« Je voulais associer la pesanteur du béton à l'idée d'une aile qui vient s'accrocher. Encore une fois, comme pour *Les loups* ou *Un matin* d'or fin, la dialectique de la gravité et de l'envol. »

La feuille de béton teinté, armé de fers et de treillis, a été coulée sur place dans un vaste moule de polyester et de bois. Le temps prend la relève de la main dans la texturation rugueuse, creusant sillons et cratères aussitôt colonisés par les mousses et les lichens. Idée formelle autant que thème de composition, récurrents dans l'œuvre d'Olivier Estoppey, les sujets affleurent le sol, de manière légèrement caressante. À terme l'arbre grandira sans jamais toutefois rétablir le rapport d'échelle entre sa feuille et lui.

*Nadja Maillard*

*Extraits de « Vaud. Art et architecture ».*

*Editions Favre, 2014.*

---

OLIVIER ESTOPPEY

Olivier Estoppey est un artiste prolifique, ses idées ont peu de limites. Il aime le travail bien fait et l'effort ne lui fait pas peur. Il est un sédentaire qui aime voyager, il pourrait vivre ailleurs, dans un autre pays. Chacune de ses expositions est pour lui l'occasion de développer un thème précis, différent à chaque fois mais d'une cohérence visible, la représentation humaine. Sa technique est violemment expressive en même temps que parfaitement maîtrisée. Dans ses grands dessins à la mine de plomb, dans ses gravures, dans ses personnages en béton, dans ses objets, il poursuit inlassablement la figure humaine, l'image de notre humanité, rendue presque visible, palpable, dans la profondeur des noirs et dans les soubresauts de la matière. Sa manière de travailler à lui est longue et précise, à la fois ancestrale et inventée, le matériau d'aujourd'hui, ce béton noir qu'il pratique chaque jour, semble ne pas avoir d'âge. Et l'émotion qui s'en dégage ne laisse aucun doute, esthétique, plastique, sentimentale, un homme s'exprime ici dans la rigueur et dans la connaissance, un homme qui sait qu'il est un artiste et qu'il peut en être fier.

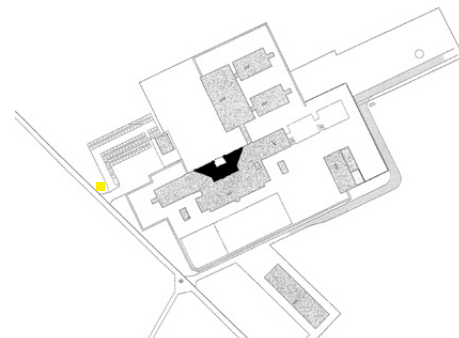
[www.olivier-estoppey.ch](http://www.olivier-estoppey.ch)

---

MATÉRIAUX

Béton teinté et peuplier d'Italie.





## PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Dans le cadre des travaux d'agrandissement de la prison de La Croisée à Orbe, le Service des bâtiments, monuments et archéologie de l'Etat de Vaud ouvre un concours sculptural d'appel de projet sur invitation pour une animation artistique extérieure.

Vu le caractère spécifique des lieux et de ses occupants, d'entente avec les responsables de la sécurité et avec l'accord d'une délégation du jury, la Commission de construction a opté, comme pour en 1994, pour une animation artistique extérieure, hors du périmètre carcéral, composée d'un élément sculptural en avant du poste avancé, l'entrée principale de l'établissement.

L'artiste abordera son sujet avec une attention toute particulière compte tenu du caractère spécifique des lieux.

- La très mauvaise qualité du sous-sol (nappe phréatique à 30cm du sol) interdit toute construction lourde sans fondations spéciales.
- L'artiste tiendra compte du choix des matériaux utilisés qui devront être adaptés aux conditions atmosphériques de la plaine de l'Orbe.
- L'œuvre ne devra pas faire écran ni créer de reflet à la vision des surveillants, se trouvant dans le poste avancé. Elle ne devra pas constituer un obstacle ou une chicane aux nombreux mouvements de véhicules automobiles, deux roues et camions empruntant quotidiennement le sas d'entrée.
- Enfin, elle ne devra pas constituer un danger pour les familles avec enfants en visite.

## ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

La commission a invité les artistes suivants à participer au concours :

Gianfredo Comesì KÖLN  
Chantal Carrel GENÈVE  
Olivier Estoppey OLLON  
Daniel Galley MONTAUBION-CHARDONNEY  
Carles Valverde LA TOUR-DE-PEILZ  
Nikola Zarić LAUSANNE

## EXAMEN DES PROJETS

Le jury s'est réuni le vendredi 16 mai 2003. Après avoir pris connaissance des projets, de manière individuelle, le jury procède à un premier examen et à la préparation des questions devant lui permettre de se faire l'idée la plus juste sur les propositions reçues.

Ce concours sur invitation n'étant pas anonyme, chaque artiste dispose de 15 minutes pour présenter son projet et 15 minutes pour répondre aux questions du jury.

A la lumière des explications données, le jury procède à un examen détaillé des projets en retenant comme principaux critères :

- la démarche artistique compatible au caractère spécifique des lieux ;
- l'originalité de la démarche ;
- la qualité de la réflexion ;
- l'adéquation de la réponse au problème posé (vision, choix des matériaux, durabilité, etc).

Il procède ensuite à un premier tour et écarte la proposition de Daniel Galley.

Au deuxième tour et suite à un examen approfondi, sont écartées les propositions de Gianfredo Comesì et Chantal Carrel.

Au troisième tour, se voit écartée la proposition de Carles Valverde.

Le jury procède alors à un tour de repêchage et confirme les décisions prises lors des trois tours de jugement.

Demeurent les projets de Nikola Zarić et Olivier Estoppey, deux projets qui, par leur expression et l'adéquation de la démarche, répondent aux problèmes posés.

Après une longue concertation, le jury décide de proposer le projet de Olivier Estoppey pour l'exécution.

## BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de : CHF 62 000.- TTC.

## CHOIX DE L'ŒUVRE

Au terme d'un débat très nourri et des plus intéressants, le jury décide de proposer à l'unanimité au maître de l'ouvrage pour réalisation le projet d'animation artistique *une aile* de l'artiste Olivier Estoppey.

Le jury remercie les artistes invités pour leur contribution et une approche peu habituelle compte tenu du caractère spécifique des lieux.

## CRITIQUE DU PROJET RETENU

Le projet suscite l'interrogation et dégage un mystère par son côté formel. Le jury pense que ce projet, par le traitement minéral et végétal, est l'œuvre la plus adaptée à cet endroit.

## ARCHITECTES MANDATAIRES

Groupe Y Architecture & Urbanisme LAUSANNE